

Compte rendu financier : bilan qualitatif du projet réalisé 2017

Ces 4 fiches sont à détacher et à retourner dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel

la subvention a été accordée¹⁴. Le compte-rendu doit obligatoirement être établi, avant toute nouvelle demande de subvention. Vous pouvez ne renseigner que les cases grisées du tableau si le budget prévisionnel du projet a été présenté sous cette forme.

Ces fiches peuvent être adaptées par les autorités publiques en fonction de leurs priorités d'intervention.

Identification:

Nom: **CENTRE SOCIAL LE LAC**

Numéro SIRET: **340 774 017 000 16**

Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture: **2 - 206**

Intitulé de l'action : **Lutter contre la fracture numérique.**

Pourquoi cette action a été mise en place ?

Il n'existe actuellement aucune structure sur l'arrondissement de Sedan pour remplir cette mission avec les habitants des quartiers prioritaires

Ne pas savoir utiliser un ordinateur, envoyer un mail ou trouver une information en ligne est devenu une difficulté majeure pour **l'insertion sociale et professionnelle**, l'accès aux droits, à l'éducation et à la culture. Les démarches en ligne, fortement encouragées par les pouvoirs publics dans de nombreux domaines, imposent aux citoyens de maîtriser des compétences numériques. **(Baromètre numérique 2016).**

Par définition, les quartiers prioritaires de la politique de la ville concentrent des populations en difficultés sociales et économiques : personnes sans diplômes, ménages à faibles revenus, familles monoparentales, personnes en situation d'illettrisme, etc. Il est ainsi logique que ce soit dans ces quartiers que se manifestent avec le plus d'acuité le fossé social et le fossé culturel dans le domaine du numérique.

C'est d'ailleurs le sens de nos initiatives qui visent à donner la parole aux habitants, à les initier à des modes de participation à la vie citoyenne par le biais du numérique.

La logithèque constitue une opportunité pour mener des actions de médiation numérique et d'accompagnement vers des usages « libérateurs » du point de vue de la participation citoyenne.

Une approche globale de l'exclusion sociale nécessite de prendre en compte les inégalités numériques. C'est en partant des besoins, des attentes et des envies des publics en difficulté que les actions en faveur de l'inclusion numérique peuvent permettre une réelle appropriation d'Internet et rencontrer les objectifs sociaux qu'elles visent.

Les différentes évaluations démontrent qu'il existe encore des difficultés (ma banque en ligne, www.service-public.fr www.impots.gouv.fr.)

La recherche d'emploi passe aujourd'hui par les outils numériques. La dématérialisation des CV sur les différents sites Internet (www.pole-emploi.fr, www.monster.fr). Le centre social le Lac et la Logithèque se sont approchés pour mener plusieurs actions en faveur de l'emploi et à ce titre de proposer un accompagnement numérique pour l'emploi. Lors de nos différentes rencontres avec les différents responsables du secteur public, nous avons envisagé de proposer une formation informatique. Deux organismes ont été contactés : Pôle Emploi et la Mission Locale. Les seniors sont près de deux millions sur Facebook. 49% des seniors considèrent qu'Internet est important pour leur vie sociale et 19% pensent qu'Internet est primordial dans leur vie quotidienne. 27% des seniors déclarent « être dépassés par l'outil internet » et 26% des seniors trouvent l'ordinateur « trop compliqué à utiliser » (source : Credoc)

Décrire précisément la mise en œuvre du projet :

Ouverte à tous, la Logithèque a permis d'initier et de former, d'échanger ou d'utiliser les outils de demain. Elle a proposé un accès Internet avec un accompagnement pour favoriser l'apprentissage des nouvelles technologies. L'équipe de salariés et de bénévoles a mis à disposition des adhérents un équipement informatique. Elle a proposé, organisé des ateliers informatiques allant de l'initiation au perfectionnement. Trois niveaux de formations ont été proposés.

L'émergence de nouveaux outils

Le tactile a envahi notre quotidien. Un smartphone, une tablette... Les modèles sont de plus rapides et plus sophistiqués. Les usages s'intensifient. Il n'est pas rare d'avoir jusqu'à 4 à 5 écrans à la maison. De nouvelles formations ont été proposées. L'évolution des nouvelles technologies et l'évolution des nouveaux usages. (Smartphone, tablette) a permis à nos adhérents d'acquérir une aide nécessaire à cet usage.

Liste des contenus de formation

« Un smartphone, pourquoi faire », composants smartphone, notions de bases, notifications, saisie de texte, le clavier virtuel, le copier-coller, le smartphone et la voix, l'appareil photo, installer une application, le courrier électronique, application Gmail, le navigateur web, se connecter en Wifi, « parlons stockage », l'arborescence, téléchargement et transfert de fichiers...

L'informatique a énormément évolué et la pratique d'Internet est entrée dans les mœurs. Le centre social Le Lac s'est doté de matériels et a sollicité des bénévoles afin de pouvoir former ses stagiaires dans de bonnes conditions et de renforcer l'équipe actuellement en place.

Il faut souligner que sans l'intervention des bénévoles, l'amplitude horaire de la Logithèque serait quant à elle réduite à l'emploi du temps du responsable de la Logithèque. Les bénévoles organisent leurs différents emplois du temps (vus et validés par le responsable de la Logithèque).

Chaque bénévole propose ses exercices :

Répartitions des créneaux par bénévoles :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
9 h 30 – 11 h 00 Salle n° 1	Peter JELU Niveau 1	Peter JELU Niveau 1	Peter JELU Niveau 1	Peter JELU Niveau 1
14 h 30 – 16 h 00 Salle n° 1	Peter JELU Niveau 1	Christian METILLON Niveau 1	Peter JELU Niveau 1	Christian METILLON Exercices

13 h 30 – 15 h 30 Salle n° 3	X Maryse HABAY Exercices			
------------------------------------	-----------------------------------	--	--	--

Les créneaux « informatique pour tous » sont répartis de la manière suivante :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9 h 30 – 11 h 00	X	X	X	X	X
13 h 30 – 16 h 30	X	X		X	X Arrêt à 16H00

Utilisation :

C'est un accès tout public, il s'agit de permettre à un public large de bénéficier d'un équipement ouvert et adapté en termes de localisation, d'horaires, tarif, l'accès et l'usage des technologies d'information et de communication.

Implantation :

Au plein cœur du quartier du Lac, nous avons déménagé et sommes maintenant intégrés au centre social Le Lac. La Logithèque a déménagé en janvier 2017. Les formations ont dû être annulées le temps pour l'équipe de la Logithèque de rendre opérationnelle la structure.

Notre équipement :

La salle n° 1 avec 15 postes connectés à Internet et un tableau numérique.

La salle n° 2 avec 15 postes connectés à Internet et un vidéo projecteur.

La salle n° 3 est prévue essentiellement pour faire du libre.

Formation ordinateur portable le mercredi et le vendredi matin de 9 h 30 – 11 h 00. Elle est également utilisée afin de faire nos formations « Smartphones » et « Tablettes ».

Deux serveurs s'ajoutent à notre parc afin de gérer l'ensemble de la structure. Un boîtier Fortinet « passerelle Internet » qui permet d'authentifier les accès à Internet. (Filtre web)

Chaque utilisateur possède un identifiant et un mot de passe qu'il est le seul à connaître. Afin de permettre l'accès à la salle informatique, son identification est obligatoire. Cela permet de tracer l'historique de chaque personne en cas de problème (matériel, logiciel ou légal).

Depuis septembre 2017, Laurence MENSITOR, animatrice en contrat aidé, prépare un diplôme (D.E.S.S.E.U.R) à l'université de Reims. Cela nous a demandé de nous adapter afin de combler son absence.

Différentes formations et exercices proposés par le centre social Le Lac

Ateliers informatiques pour les demandeurs d'emploi orientés par Pôle Emploi et la Mission Locale :

Dans le bilan qualitatif 2016, nous avons indiqué : *“Gratuites, les actions ont été proposés sous la forme d'ateliers tout en familiarisant l'utilisateur aux outils numériques (Internet, logiciels bureau-*

tiques...), l'équipe de salariés les a accompagnés dans leurs démarches d'accès à l'emploi sur Internet : - consulter les offres, - réaliser un CV - rédiger une lettre de motivation, - postuler en ligne - diffuser un CV, - rechercher des informations sur un employeur."

En 2017, l'action a été reconduite avec Pôle Emploi, la Mission Locale n'ayant positionné aucun jeune sur le dispositif.

Les conseillers Pôle Emploi positionnent les demandeurs d'emploi à l'aide de la fiche de liaison (voir page suivante). Ils sont ensuite reçus individuellement par l'animateur de l'atelier qui leur fait remplir le test de positionnement qui permet d'évaluer leurs connaissances en informatique. Ils suivent ensuite une formation d'1 h 30 par semaine le mercredi matin avec possibilité de revenir 1 h 30 le vendredi matin pour des exercices pratiques.

Vous trouverez ci-dessous les grandes lignes de la formation :

Les bases

Découverte de l'ordinateur : composition de base, le fonctionnement de Windows, le bureau, la barre des tâches

Clic, double clic, clic droit, les icônes, les fenêtres, les raccourcis

Le menu démarrer, la barre des tâches

Apprendre à taper au clavier les outils (Séance 1)

Apprendre à taper au clavier les outils (Séance 2)

Apprendre à taper au clavier la mise en page (séance 1)

Apprendre à taper au clavier la mise en page (séance 2)

Créer, supprimer un dossier, un sous dossier, couper, copier, coller, glisser, déposer

La corbeille Windows, les clés USB.

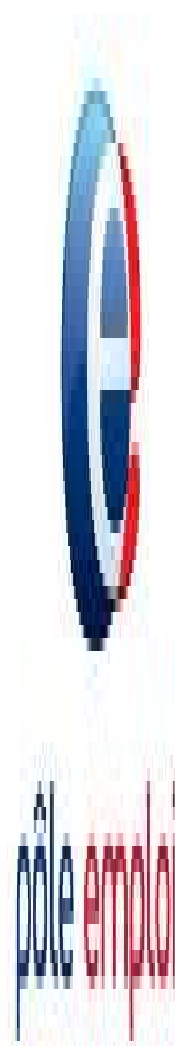
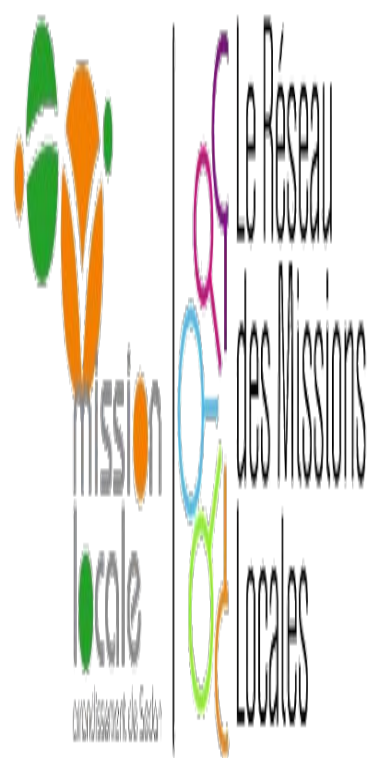
Découvrir Internet : Les navigateurs, les moteurs de recherche, les favoris

Les sites web utiles : Pôle Emploi

Les sites web utiles : Service Public

Création d'une boîte mail, envoyer et recevoir des courriels, la pièce jointe en PDF

Espace emploi, usage avec son smartphone



Echa de l'icón « Désormais commander et acheter l'information »

Pour 2017, deux sessions ont été mises en place

Une première session du 26 avril au 28 juillet pour 14 demandeurs d'emploi.

Une seconde session du 20 septembre au 29 novembre pour 11 demandeurs d'emploi.

L'ensemble du programme a été traité hormis le point « découverte de l'espace emploi sur smartphone ». En effet, les participants possédant un smartphone savaient s'en servir pour consulter la rubrique échanges avec Pôle Emploi et actualisation. Les autres préféraient se servir de l'ordinateur plus lisible et plus simple de maniement. La plupart des personnes sont venues très régulièrement et ont fait de réels progrès. D'autres sont venues plus irrégulièrement mais possèdent néanmoins les bases pour faire des recherches d'emploi efficaces. Chaque participant a reçu une version papier du cours: une synthèse des bases, une synthèse de l'utilisation du clavier et une synthèse Internet.

Pour 2018, l'organisation des formations sera différente. Elles se dérouleront sur 15 jours consécutifs du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00. Plusieurs sessions sont prévues :

Du 26 février au 9 mars

Du 23 avril au 4 mai

Du 9 juillet au 3 août

Du 22 octobre au 2 novembre

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

166 inscrits entre 31 et 90 ans « Informatique pour Tous » sur 2017 : 44 hommes et 122 femmes – **32 QPV**

50 enfants de 11 à 15 ans sont venus, à plusieurs reprises dans le cadre des « Tickets loisirs ». – **32 QPV**

30 personnes entre 18 et 70 ans ont pu profiter des services du Cyberbase. 11 hommes et 19 femmes – **18 QPV**

15 demandeurs d'emploi entre 40 et 50 ans ont suivi la formation « Découvrir l'informatique ». 2 hommes et 13 femmes. **6 QPV**

70 enfants de 6 à 12 ans dans le cadre des Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité. 38 garçons et 23 filles – **51 QPV**

157 enfants de 4 à 14 ans dans le cadre de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement. 80 garçons et 77 filles – **97 QPV**

206 enfants entre 6 et 11 ans inscrits (écoles Blanpain, La Prairie, Esplanade, Georges Ouvrard) dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires. **206 QPV** 90 garçons et 116 filles

TOTAL : 694 personnes – 442 personnes issues des Quartiers Prioritaires de la ville de Sedan, soit 64 %.

Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre projet ?

L'équipe se compose du responsable de la Logithèque, deux animateurs salariés (Philippe JOLIOT, Laurence MENSOR) et de trois bénévoles (Maryse HABAY, Christian METILLON, Peter JELU).

Trois niveaux de formation sont ainsi proposés :

Débutant avec Christian METILLON le mardi de 13 h 30 à 15 h 00 et exercices pratiques le vendredi de 14 h 30 à 16 h 00.

Débutant avec Peter JELU en alternance avec Laurence MENSOR, salariée, le lundi, jeudi et le vendredi de 9 h 30 à 11 h 00 et le mardi de 14 h 30 à 16 h 30.

Débutant exercices pratiques avec Maryse HABAY le lundi de 13 h 30 à 15 h 30.

Intermédiaire et perfectionnement informatique avec Frédéric WIACEK le lundi de 14 h 30 à 16 h 00, le mardi et mercredi de 9 h 30 à 11 h 00.

Atelier animé avec son ordinateur personnel (niveau perfectionnement) :

Judi : 9 h 30 – 11 h 00 / 14 h 30 – 15 h 00

Atelier animé avec son ordinateur personnel (niveau perfectionnement)

Vendredi : 9 h 30 – 11 h 00 / 14 h 30 – 16 h 00

Chaque niveau proposé est élaboré puis validé par le responsable de la Logithèque. De l'initiation clavier par la sensibilisation aux dangers d'Internet, les apprenants formés deviennent des utilisateurs avertis et autonomes avec la vulgarisation de cet outil.

Formation photo

Deux thèmes de travail autour du patrimoine sedanais : « L'architecture et l'humain » et « Les incivilités ».

Suite à ce stage photo, une projection photo dans la grande salle polyvalente a eu lieu le mercredi 7 Juin 2017 avec l'ensemble des stagiaires, l'Accueil de Jeunes, Thierry CHANTEGRET, les différents Elus de la Ville de Sedan, l'ensemble des salariés du centre social Le Lac, la Présidente et le Directeur. Cette projection a permis d'expliquer l'œil du (des) photographe(s) ainsi que leur vision sur l'architecture de la ville de Sedan.

Les objectifs du projet ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Globalement, la Logithèque a développé de très nombreux services de proximité qui ont permis de prévenir l'exclusion d'un public pas toujours formé à la pratique du numérique. L'équipe a conseillé, formé, accompagné les utilisateurs dans l'organisation pédagogique. On peut affirmer que la mixité sociale et intergénérationnelle a été mise en œuvre dans toutes les actions. Les participants ont tous créé leur boîte mail, et eu accès à une connexion Internet. Pour certains d'entre eux, ils ont pu acquérir un ordinateur en étant conseillés sur le choix du matériel. Chaque participant a été évalué dans sa progression et a pu passer dans un niveau supérieur.

Compte rendu financier :

bilan qualitatif du projet réalisé 2017 *(suite)*

Avez-vous rencontré des difficultés lors du déroulement de l'action ?

En raison de l'importante demande émanant de tout l'arrondissement de Sedan, il a été quelquefois difficile de répondre à toutes les demandes et d'accueillir prioritairement les habitants des Quartiers Prioritaires.

Par ailleurs, l'intervention de bénévoles a nécessité une mobilisation du responsable de la logithèque qui a dû mettre en place des formations continues.

La Mission Locale qui avait été associée au projet n'a pas orienté de jeunes bénéficiaires malgré nos différentes relances.

Comment les partenaires du projet se sont-ils impliqués ?

Pôle Emploi a participé en début d'année 2017 à la construction d'un projet spécifique pour les demandeurs d'emploi. Un point trimestriel a été réalisé avec une personne désignée de cet organisme. Des évaluations ont été réalisées pour les entrées et sorties des bénéficiaires.

Les partenaires institutionnels du centre social à travers leurs différents services (CCAS, Maison des Solidarités...) ont orienté les publics nécessitant une prise en charge dans le cadre de la fracture numérique.

Comment les usagers et plus largement les habitants se sont-ils impliqués dans le projet ?

Une fois par trimestre, des échanges ont été organisés entre les bénéficiaires et les intervenants. Ces réunions ont permis de redéfinir des objectifs sur les contenus et sur l'organisation générale des séances.

Quelle démarche d'évaluation a été mise en œuvre ? Quels ont été les résultats de cette évaluation ?

Pour chaque groupe constitué, les formateurs ont, à travers des évaluations individuelles, mesuré les acquisitions des participants. Par ailleurs, des enquêtes de satisfaction ont été mises en œuvre. Elles reprenaient aussi bien l'organisation, les contenus ou tout autre point des séances. À la demande des participants, des entretiens individuels ont été organisés afin de répondre à des problèmes spécifiques.

Quelles sont les perspectives d'évolution de cette action ?

Trois formateurs vont suivre une formation CLEA afin d'améliorer encore leur pédagogie en direction des publics les plus en difficulté. Les salariés de la Ville de Sedan qui sont actuellement en Contrat aidé dans les chantiers d'insertion seront accueillis au sein de la logithèque. Le travail avec Pôle Emploi sera accentué tout au long de l'année. Des enquêtes de satisfaction seront mises en œuvre 2 fois dans l'année afin de répondre de manière plus efficace au public. Autre nouveauté : à la fin de chaque séance, un petit questionnaire de satisfaction sera distribué à chaque participant. 2 réunions seront organisées dans l'année afin d'expliquer le fonctionnement de la logithèque à travers ces différents dispositifs, les modes de financement, les partenariats ...

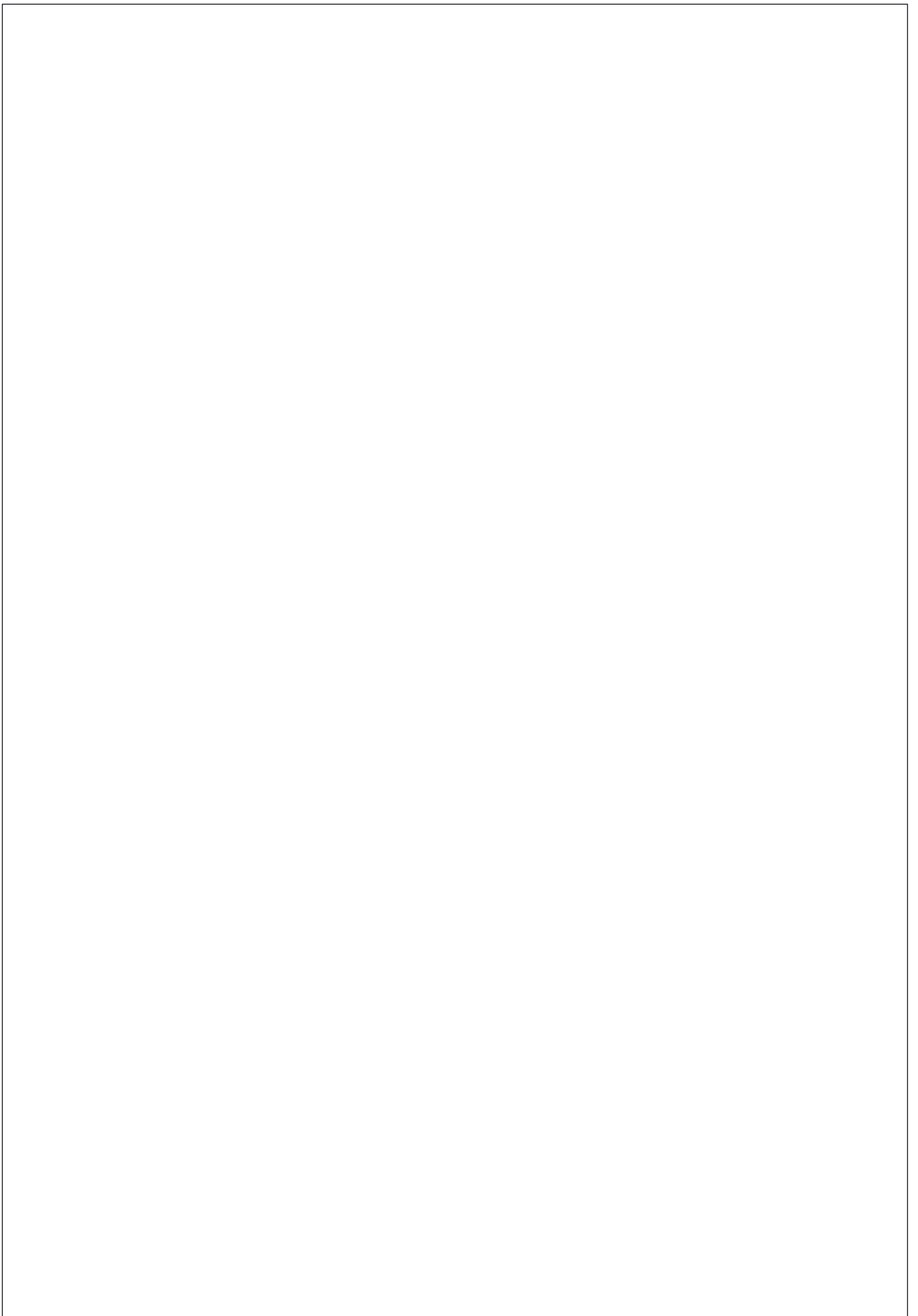
Compte rendu financier provisoire du projet¹

1. LOGITHEQUE - Exercice 2017

CHARGES ²	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS ²	Prévision	Réalisation	%
I. Charges directes affectées au projet				I. Ressources directes affectées au projet			
60 – Achat				70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises			
	895	810	91 %				
Prestations de services				73 – Dotations et produits de tarification			
Achats matières et fournitures	595	800	134 %	74- Subventions d'exploitation (2)	60 755	61 527	101 %
Autres : fournitures pédagogiques	300	10	3 %	Etat : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))			
61 - Services extérieurs				Etat Contrat de Ville	21 500	0	0 %
Locations							
Entretien et réparation							
Assurance				Conseil(s) Régional(aux) :			
Documentation							
62 - Autres services extérieurs	475	131	28 %	Conseil(s) Départemental(aux) :	2 250	0	0 %
Rémunérations intermédiaires et honoraires							
Publicité, publication							
Déplacements, missions	25	9	36 %	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations			
Services bancaires, autres - Télécom	450	122	27 %	Ardenne Métropole Contrat de Ville	21 500	15 000	70 %
63 - Impôts et taxes	1 361	1 607	118 %	Ville de Sedan	6 240	9 224	148 %
Impôts et taxes sur rémunération	1 361	1 607	118 %	Ville de Sedan Dotation Politique de la Ville	0	28 000	
Autres impôts et taxes				Organismes sociaux (CAF, etc.détailler) :			
64 - Charges de personnel	53 065	52 755	99 %	Fonds européens (FSE, FEDER, etc)			
Rémunération des personnels	41 288	39 847	97 %	L'Agence de Services de Paiement (emploi aidés)	9 265	9 303	100 %
Charges sociales	11 777	12 908	110 %	Aides privées (fondation)			
Autres charges de personnel				Autres établissements publics			
65 - Autres charges de gestion courante				75 - Autres produits de gestion courante			
				756. Cotisations			
				758. Dons manuels - Mécénat			
66 - Charges financières				76 - Produits financiers			
67- Charges exceptionnelles				77 – Produits exceptionnels	500	0	0 %
68 - Dotation aux Amortissements, provisions				78 – Reprises sur amortissements et provisions			
				79 – Transfert de charges			
I. Charges indirectes affectées au projet				2. I. Ressources propres affectées au projet			
Charges fixes de fonctionnement	13 134	10 222	78 %	Ressources fixes de fonctionnement	7 675	3 998	52 %
Frais financiers							
Autres							
Total des charges	68 930	65 525	95 %	Total des produits	68 930	65 525	95 %
86- Emplois des contributions volontaires en nature				87 - Contributions volontaires en nature			
Secours en nature				870 - Bénévolat			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations				871 - Prestations en nature			
Personnel bénévole				875 - Dons en nature			
TOTAL	68 930	65 525	95 %	TOTAL	68 930	65 525	95 %

La subvention de 43 000 € représente 65,62 % du total des produits (montant attribué/total des produits) x 100

(1) cf. Arrêté du Premier ministre du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu par le quatrième alinéa de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations. (2) Ne pas indiquer les centimes d'euros.



6.3 Compte rendu financier du projet : données chiffrées

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

6 % des charges logistiques.

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel du projet et le budget final exécuté :

Action conforme au projet.

Contributions volontaires¹ en nature affectées à la réalisation du projet subventionné :

Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :

Je soussignée Joëlle BASTIEN, Présidente, représentante légale de l'association, certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait, le 29/01/2008 à Sedan

Signature

¹ Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.